Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 037-213700115-20261016-20261014_07-DE

Avoine
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie d'Avoine
34, rue Marcel Vignaud
Indre-et-Loire - 37420

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatorze octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'**AVOINE** était réuni dans la salle du Conseil municipal, après affichage et convocation légale en date du 6 octobre 2026, la séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur **LALOUETTE Laurent,**

NOMBRE	
Conseillers en exercice	19
De présents	17
De votants	19

PRÉSENTS
M. LALOUETTE – Maire
M. MARTIN – Mme BERTAULT – M. AVICE – Mme BERGMANN – Adjoints au Maire
Mme DEPAIX – M. WERKMEISTER – Mme LOIRAT – M. MAUGUIN – Mme POUPARD – Mme SORAIS – Mme RADKE – M. MAUCLER – Mme DUPLESSIS – M. DEMOIS – Mme TALPAERT – M. PINET – Conseillers

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR
M. LA LUCE à Mme BERTAULT
M. RICHER à Mme DEPAIX

Monsieur Jean-Pierre DEMOIS a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET :
Délibération
2026.10.14/07
Saison Culturelle 2026/2027
Convention d'accueil en résidence de création – Mairie d'Avoine / L'Association La Générale des Mômes et l'Association Konsato Music
Du 16 au 20 novembre 2026

Vu l'avis favorable de la Commission Culture du 29 septembre 2026.

Dans le cadre de la Saison Culturelle 2026/2027, Monsieur le Maire soumet au Conseil la convention d'accueil en résidence de création entre :

Association KONSATO MUSIC
30 rue du 66ème régiment d'infanterie
37000 TOURS

Et La Mairie d'Avoine
34 rue Marcel Vignaud
37420 AVOINE

Et l'Association La Générale des Mômes
27b rue Marcel Vignaud
37420 AVOINE

Cette convention a pour but de fixer les conditions détaillées de l'accueil en résidence de création du 16 au 20 novembre 2026 entre la Mairie d'Avoine, la Générale des Mômes et l'Association Konsato Music.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 037-213700115-20261016-20261014_07-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'accepter cette convention d'accueil en résidence de création entre la Mairie d'Avoine, l'Association La Générale des Mômes et l'Association Konsato Music.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention d'accueil en résidence de création.

La dépense sera constatée à l'article 6232 du budget.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Laurent LALOUETTE

